

Les Nouvelles en Serval

Le magazine communal de La Chapelle-en-Serval

#15

Commémoration
Page 5

Projets
Page 7

Autostop
Page 11

Collège
Page 17



Agenda

vendredi 13 juillet 2018

Soirée festive avec restauration, animations, place de l'Abbé Clin à Orry-la-Ville à partir de 19 h, retraite aux flambeaux à 22 h et feu d'artifice au stade du SIVOM à 23 h, organisé par les comités des fêtes d'Orry-la-Ville et de La Chapelle-en-Serval (affiche en page centrale)

samedi 14 juillet 2018

Cérémonie commémorative de la fête nationale : rassemblement à 10 h 45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au Monument aux morts puis allocution du maire à la Salle des fêtes avec vin d'honneur.

samedi 4 août 2018

Messe dominicale à l'Église de la Sainte Trinité à 18 h 30

samedi 8 septembre 2018

Forum des associations à Orry-la-Ville de 11 h à 18 h à la salle des rencontres, avenue du 18 juin, et à la salle polyvalente Marcel Joly, rue des Fraisiers

dimanche 16 septembre 2018

Brocante sur le Boulevard de la Riollette. Inscription en mairie du 16 juillet au 8 septembre.

jeudi 27 septembre 2018

Marché gourmand, Place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

1^{er} au 7 octobre 2018

Exposition commémorative du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale (voir page 5)

sam. 6 et dim. 7 octobre 2018

Salon du modélisme au gymnase (affiche en page centrale)

sam. 13 et dim. 14 octobre 2018

Salon de la voyance et du bien-être à la salle des fêtes (voir page 13)

jeudi 25 octobre 2018

Marché gourmand, Place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

mercredi 31 octobre 2018

Soirée Halloween à la salle des fêtes (voir page 13)

samedi 3 novembre 2018

Soirée loto à la salle des fêtes (voir page 13)

dimanche 11 novembre 2018

Cérémonie commémorative de l'armistice de la Première Guerre mondiale : rassemblement à 10 h 45 à la Roseraie, suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts puis allocution du maire à la Salle des fêtes avec vin d'honneur.

jeudi 22 novembre 2018

Marché gourmand, Place de la Glorie, de 17 h à 20 h 30

samedi 8 décembre 2018

Repas des aînés à la Salle des fêtes

vendredi 30 novembre 2018

Illuminations de Noël

samedi 15 décembre 2018

Noël des enfants à la salle des fêtes

samedi 30 mars 2019

Pièce de théâtre avec la Compagnie théâtrale de Verneuil : « Un dîner d'adieu », comédie d'Alexandre de la Patellière et de Matthieu Delaporte, à 20 h 30 à la salle des fêtes

sam. 27 et dim. 28 avril 2019

Salon de l'artisanat et de la gastronomie dans le parc de la mairie et à la salle des fêtes

Conseils municipaux

*Mercredi 30
mai 2018*

Le conseil municipal :

- Modifie le règlement du service enfance pour l'accueil des mercredis suite au retour à la semaine de 4 jours d'école, ajoute des pénalités d'annulation d'inscription aux services extrascolaires lors des vacances scolaires, précise les obligations des parents lors des absences, les obligations du service enfance sur les quotas imposés sur l'accueil des enfants, et les dispositions portant sur les études surveillées ou dirigées.
- Fixe les tarifs du service enfance pour les vacances d'été 2018 et l'année scolaire 2018/2019
- Accepte la prise en charge à 100 % du FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes) par la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, à l'exclusion de la contribution municipale des communes normalement due.
- Fixe le tarif pour l'occupation du domaine public (dépôt provisoire de matériaux, bennes, abris de chantier, stationnement de véhicules pour travaux, pose d'échafaudage) à partir du 1^{er} septembre 2018 à 0,70 € par mètre carré par jour.
- S'engage à signer une convention avec le Parc Naturel Régional Oise—Pays-de-France pour percevoir une subvention de 25 000 € pour la restauration de la couverture, des maçonneries et des menuiseries du bâtiment des pompes au titre de la réhabilitation du petit patrimoine rural.
- Sollicite une subvention pour la rénovation du monument aux morts auprès de l'Office National des Anciens Combattants
- Crée des postes d'agents contractuels sur des emplois non permanents, l'un de 11 heures par semaine pour la garderie et la surveillance de la cantine, un autre d'ATSEM de 15 heures par semaine, et 4 d'adjoints d'animation de 35 heures par semaine pour la période juillet-août 2018
- Engage un partenariat avec la société AXA pour une complémentaire santé aux Capellois à des conditions tarifaires préférentielles.
- Fixe les tarifs de location de la salle des fêtes par des habitants de la commune ou par des agents communaux en activité sans condition de durée minimale d'activité pour les fonctionnaires et pour les agents contractuels recrutés pour une période minimale d'une année à 800 € par weekend, 80 € par journée supplémentaire et 100 € par journée en semaine. Location par des extérieurs : 2 900 € par weekend, 200 € par journée supplémentaire et 600 € par journée en semaine. Location par des professionnels : Capellois 2 900 € par weekend, extérieurs 4 000 € par weekend. Réservation : Capellois 400 €, extérieurs 900 €. Caution 1 525 €.
- Sollicite une subvention auprès du conseil départemental pour la rénovation du sol du gymnase sur un montant estimé à 150 000 € de travaux.
- Classe dans le domaine public les parties communes du lotissement « Cœur de Village ».
- Classe dans le domaine public les parties communes du lotissement « Clos du Chêne au Loup »

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux en intégralité en mairie ou sur la-chapelle-en-serval.fr, rubrique « En direct ».

Informations diverses

C'est la vie...

— Naissances

23/06/18: Timothée BIGOT

— Mariages

16/06/18: Yohan BARTH et Sandy BARBIER

— Décès

20/06/18: Émilie CNUUDE SOLER

20/06/18: Louise VERRIGNEUX, veuve ZÉMITI

Permanence juridique

Des consultations juridiques gratuites sont assurées par le barreau de Senlis le deuxième vendredi de chaque mois de 15 h à 17 h en mairie. Un avocat vous conseillera sur vos droits et vous orientera si nécessaire vers un confrère plus spécialisé. Il est conseillé de prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie, par téléphone au **03 44 54 60 29** ou par email à **mairie@lces.fr**.

Conseil patrimonial

Conseil patrimonial gratuit par Allianz, en mairie le premier jeudi de chaque mois de 15 h à 18 h. PACS, mariage, retraite, impôts, héritage... Venez poser toutes vos questions à un spécialiste.

Maire et adjoints



Maire

Daniel Dray (daniel.dray@lces.fr)



1^{er} adjoint aux finances et aux aînés

Bernard Billière (bernard.billiere@lces.fr)



2^e adjointe à l'aménagement du territoire

Marie-Claire Gibergues (marie-claire.gibergues@lces.fr)



3^e adjoint à la communication, aux nouvelles technologies et au développement durable

Grégoire Dubourg (gregoire.dubourg@lces.fr)



4^e adjointe à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

Marion Le Maux (marion.le-maux@lces.fr)



5^e adjoint à l'entretien et au cadre de vie

Olivier Pomponne (olivier.pomponne@lces.fr)



6^e adjointe à la vie sociale et au commerce

Céline Lapôtre (celine.lapotre@lces.fr)

Exposition sur la Première Guerre mondiale



1918, les armées alliées prennent l'ascendant sur les armées de l'Entente, la guerre de position s'achève et laisse place aux offensives depuis l'arrivée des nouvelles forces outre-Atlantique et des blindés, les forces de l'Entente perdent du terrain et s'épuisent jusqu'au 11 novembre 1918, date de la fin du premier conflit mondial.

En cette année 2018, 100 ans après, les communes de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville se souviennent que leurs habitants et leurs territoires ont participé à l'histoire. C'est ainsi qu'une exposition sur ce thème aura lieu à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval du 1^{er} au 7 octobre. Ce musée éphémère

montrera l'étendue de la guerre et s'attardera sur l'impact de ce conflit sur les deux communes.

Cette exposition mettra en lumière l'équipement, des documents, des uniformes et matériels des différents belligérants. Un point d'honneur est réservé aux documents d'époques de la commune d'Orry-la-Ville, qui relate le passage des soldats français en 1914. Trois canons et un biplan compléteront cet événement.

Durant cette semaine de mémoire, une conférence est organisée, sur le thème de la transmission mémorielle de cette guerre.

Mais aussi un concert mettant à l'honneur un héros capellois, le compositeur Fernand Halphen, mort au front en 1917. Avec la présentation de ses compositions.

Cet événement se terminera en fin de semaine par la reconstitution d'un campement français en 1916, qui se tiendra dans le parc de la mairie.

Si vous voulez participer à cet événement et le compléter, vous pouvez nous transmettre par prêt tous matériels, documents, uniformes et équipements que vous pourriez avoir en votre possession.

Lutte contre le bruit



Pour le respect de votre voisinage, nous vous rappelons que l'utilisation des outils de jardinage et de bricolage équipés de moteurs bruyants est autorisée uniquement :

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Liste d'opposition « Bâtir Ensemble »

L'association Bâtir Ensemble, président Philippe Espercieux, met en garde contre l'homonyme qui a diffusé un document publicitaire, portant le même nom que notre association. Nous ne sommes pas responsables de cette publicité ni des indications qui y sont portées. Merci de tenir compte de cette mise au point.

Résultat du sondage cirques

Réalisé du 15 avril au 3 juin 2018 sur le site internet de La Chapelle-en-Serval et à la fête des associations sous forme papier.

Nombre total de réponses: 365

Question 1 : Êtes-vous favorable à la présence d'un cirque à La Chapelle-en-Serval ?



Réponses (un seul choix possible):

- Oui: 125 (34,2 %)
- Non: 213 (58,4 %)
- Sans opinion: 27 (7,4 %)

Question 2 : Préférez-vous un cirque sans animaux sauvages ?



Réponses (un seul choix possible):

- Oui: 276 (75,6 %)
- Non: 61 (16,7 %)
- Sans opinion: 28 (7,7 %)

Question 3 : Quels sont, selon vous, les freins à la présence d'un cirque ?

Réponses classées par fréquence décroissante (plusieurs choix possibles, nombre de réponses entre parenthèses):

- La présence d'animaux sauvages (230)
- La présence d'animaux (218)
- Les dégradations (90)
- Les problèmes de stationnement (63)
- La gêne pour les piétons (45)
- Le bruit (38)
- Autres réponses liées à l'exploitation d'animaux (14)
- Autres réponses liées aux dérangements pour les riverains (3)
- Autres réponses liées au prix (2)
- Autres réponses liées aux dégradations (1 réponse)
- Autres réponses diverses (2)
- Autres réponses en faveur des cirques avec animaux (3)

Semaine de 4 jours

Dès la rentrée de septembre 2018, l'école primaire repassera à la semaine de 4 jours. Les horaires seront pour le début de classe :

- École maternelle des Dîmerons : 9h à 12h et 13h30 à 16h30
- École élémentaire du Bois de Chênes : 8h45 à 11h45 et 13h15 à 16h15

Ouverture des portes 10 minutes avant.

Pour les enfants inscrit à l'étude surveillée : Goûter de 16h15 à 16h45 et étude de 16h45 à 17h45.

Offre d'emploi

La mairie de La Chapelle-en-Serval recherche, pour l'année scolaire 2018/2019, un(e) surveillant(e) d'études pour l'École élémentaire du Bois de Chênes

Mission

Les lundis, mardis et jeudis, vous effectuerez l'organisation et la surveillance du goûter (16h15 à 16h45), la surveillance de l'étude et l'aide aux devoirs (de 16h45 à 17h45) pour des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2.

Vous veillerez au bon comportement des élèves et contrôlerez l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité et des règles de vie collective.

Conditions

Vacations de 10 mois, 4,5 heures par semaine sur la période scolaire uniquement, 12,50€ brut/heure

Contact

Service enfance de la mairie de La Chapelle-en-Serval
service.enfance@lces.fr
 03 44 54 60 29

Projets 2018/2019

— Établissements scolaires

École maternelle des Dîmerons

- Mise aux normes d'accessibilité (Ad'AP) et entretien des toitures (été 2018)
- Menuiserie: 28 000 € (été 2018)
- Sol, peinture, électricité: 21 000 € (été 2018)
- Entretien des terrasses: 8280 € (fait en juin 2018)

École élémentaire du Bois de Chênes

- 7 tableaux numériques avec manuels (devis en cours)
- Films de protection sur les vitres pour diminuer la chaleur et la luminosité dans les classes: 7000 € (été 2018)

Collège

- Réhabilitation et agrandissement: travaux commencés en juin 2018, livraison en octobre 2019

— Équipements sportifs

Gymnase

- Réfection du sol de la salle principale. Les premiers devis dépassent les 145 000 €, une demande de subvention supplémentaire aux 27 000 € accordés est demandée au département pour envisager la suite.

City stade

- Convention signée avec le département en juin 2018 - travaux estimés pour la commune à 25 000 €, le solde

de 100 000 € étant pris en charge par le département. Implantation au Bois Saint-Jean en été/automne 2018.

Stade intercommunal du SIVOM

- Création d'un local réservé au club de football derrière les tribunes. Dossier accepté. Coût estimé à 30 000 €.
- Mise aux normes d'accessibilité des terrains de tennis pour 40 000 €

— Espace public

Voirie

- Réalisation des travaux au cours de l'été/automne 2018:
 - marches devant l'École des Dîmerons
 - trottoir et bateau impasse du Renard
 - trottoir rue du Pont Saint-Jean
 - trottoir parking de la Glorie
 - 7 bateaux rue de Paris (sud)
- En attente de devis pour travaux en fin d'année:
 - allée des Mûres: enrobé total de la rue
 - 177-205 rue du Pont Saint-Jean: réparation de fissures, stagnation de l'eau, purge et enrobé
 - traçage des passages piétons rue de Paris
 - traçage signalisation de la rue de Paris entre la pharmacie et la rue du Pont Saint-Jean
 - trottoir en enrobé du carrefour rue du Four à Chaud/rue du stade au stade intercommunal
 - trottoir devant le gymnase entre l'arrêt de bus et le passage piéton
 - bitume pour impasse des

Marcassins, allée du Chêne au Loup, allée des Chevreuils, allée des Écureuils, allée des Genêts

Rénovation de la Rue de Paris

- Budget estimé pour l'ensemble des travaux: 1 950 000 €
- Étude lancée en décembre 2017 et votée au conseil municipal du 7 décembre 2017 pour demande de subventions
- Rencontre avec Direction Départementale des Territoires (DDT) (janvier 2018)
- Étude amiante pour 6400 €: résultat négatif
- Étude de trafic routier réalisée en février 2018 pour 3500 €: résultat communiqué à la DDT pour analyse
- Attente de l'accord du département pour engager les travaux de la première phase
- Prévision de travaux 2018/2019: phase 1, rond-point devant la mairie et étude du passage à double sens de la rue du Four à Chaux

Place Dauphine

- Étude paysagère confiée au Parc Naturel Régional en juin 2018. Subvention du département: 57 000 €

Déviations

- Réunion publique faite en février 2018, fin de l'enquête publique en mai 2018
- Étude des sols à partir du mois de juin 2018 (durée 4 mois)

Signalisation

- Panneaux de signalisation d'intérêt local (SIL) avec le concours du Parc naturel régional Oise-Pays de France — 8 215 € - subvention du PNR de 30%

Sécurité routière

- Acquisition de deux radars pédagogiques (4800 €)

Plan local d'urbanisme (PLU)

- Présentation du projet au conseil municipal du 4 juillet 2018
- Consultation des personnes publiques associées (PPA) (août à octobre 2018)
- Réalisation du mémoire de réponses aux avis des PPA, préparation de l'enquête publique (novembre 2018)

Autres équipements

Caserne des pompiers

- Construction au carrefour route de Plailly/allée Saint-Georges. Investissement du département pour 1 700 000 €, livraison prévue pour le quatrième trimestre 2020.

Mairie

- Salle des mariages: rideaux (7200 €) et tentures (7100 €).

Cimetière

- Cavurnes et reprise de concessions :
 - Devis pour 10 cavurnes: 1900 €
 - Reprise de 6 concessions: 2700 €

Monument aux morts

- Remplacement de la plaque portant les noms des morts pour la patrie (devis de 2800 €)
- Demande de subvention auprès des anciens combattants

Église de la Trinité

Inscrite à l'inventaire des bâtiments historiques de France

- Réalisation d'un drain pour 240 000 € (janvier à avril 2019)
- Étude paysagère du parvis confiée au Parc Naturel Régional en juin 2018

Acquisition foncière

- Achat au domaine de 7 hectares dans le Bois de Chênes pour 17 000 € (fait en mai 2018)

Travaux

Les employés municipaux n'ont pas chômé, voici quelques unes de leurs dernières réalisations.



Fleurissement devant la mairie



Peinture du poste électrique



Entretien du bassin de retenue à côté de l'École du Bois de Chênes



Embellissement des massifs floraux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



L'AIRE CANTILIENNE VOUS SOUTIENT DANS VOTRE DÉMARCHE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Depuis janvier 2016, la tarification incitative du service d'élimination des ordures ménagères est entrée en vigueur en Aire Cantilienne.

Le 1^{er} objectif de réduction d'ordures ménagères (non recyclables) produits par les usagers, fixé en 2015, est atteint : la production de déchets non recyclables a été réduite à hauteur d'une moyenne de 200 kg/hab/an. Il convient de poursuivre cette dynamique pour atteindre 175 kg/an /hab.

La réduction du tonnage collecté de déchets résiduels, collectés dans le bac gris pucés, a entraîné :

- Une augmentation significative du geste de tri sélectif des emballages et papiers : +17% en 2016 et + 3% en 2017.
- Une augmentation du geste de tri du verre : + 2% en 2016 et + 6% en 2017
- Une augmentation des déchets verts collectés en porte à porte : + 4 % en 2017.

La collecte et le traitement des déchets verts représentent un enjeu particulier dans la réduction total des déchets produits sur le territoire.

En effet, les tonnages des déchets verts collectés en Aire Cantilienne sont impressionnants :

- 3 146 tonnes de déchets verts collectés en 2017 en porte à porte
- 3 000 tonnes de déchets verts recueillis par ailleurs en Déchetteries
- Soit une production moyenne de 130 kg/an/habitant

« Cette aide sera d'un montant de 30% du prix de l'équipement, dans la limite de 100€.

Avec l'ambition d'être un territoire ZERO DÉCHET, la Communauté de Communes souhaite encourager ses usagers dans l'achat d'équipements permettant de réduire les déchets verts et fermentescibles (déchets de jardin, déchets alimentaires, restes de cuisine), à savoir :

- Composteur
- Tondeuse mulching ou kit mulching à adapter sur votre tondeuse
- Broyeur de végétaux
- Tout autres équipements de réduction de fermentescible des déchets (lombricompost, broyeur de cuisine...) sous réserve de vérification de la technique par le service Environnement de la CCAC et de l'efficacité de la réduction.

Cette aide sera d'un montant de 15€ à 100€ en fonction de l'équipement.

Les conditions :

- Etre usager du service de collecte des déchets (habitant, professionnel...).
- Achat d'un matériel neuf postérieur au 01/04/2018 (justificatif demandé)
- L'équipement doit servir à un usage personnel.

Détails des conditions sur le site internet de la CCAC.

L'aide sera versée par la collectivité après validation du dossier téléchargeable sur le site internet www.ccac.fr ou à retirer à la CCAC.

Plus d'informations au 03 44 62 46 60
ou à l'adresse compta-rieom@ccac.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

73 rue du Connétable - 60500 CHANTILLY

Tél : 03 44 62 46 60 - www.ccac.fr



www.facebook.com/Airecantilienne



Apremont - Avilly-Saint-Léonard - Chantilly - Coye-La-Forêt - Gouvieux - La Chapelle-en-Serval - Lamorlaye - Mortefontaine - Orry-La-Ville - Plailly - Vineuil-Saint-Firmin

ORGANISÉ PAR LES COMITÉS DES
FÊTES D'ORRY-LA-VILLE ET DE LA
CHAPELLE-EN-SERVAL



FEU D'ARTIFICE ORRY-LA-VILLE

**13 juillet
2018**

Claire ROSENFELD

ACCUEIL - RESTAURATION/BUVETTE - ANIMATIONS
PLACE de l'abbé Clin, à partir de 19h
RETRAITE AUX FLAMBEAUX - DÉPART 22h
FEU D'ARTIFICE - 23h
AU STADE



ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de la commémoration du CENTENAIRE de
l'ARMISTICE de 1918, la commune de la Chapelle-en-Serval organise
de multiples manifestations : exposition, conférence et concert.

CAPELLOIS (ES) à vos GRENIERS !

Prêtez-nous vos PHOTOGRAPHIES militaires, civiles, de famille, ou
CARTES postales, LETTRES de poilus ou correspondances de guerre,
DOCUMENTS OFFICIELS (cartes militaires, actes d'Etat-civil, ...),
vêtements féminins ou masculins, objets du quotidien ou récits de
témoins datant de cette époque.

Daniel DRAY
Maire de la Chapelle-en-Serval

La Chapelle-en-Serval

6 et 7 OCTOBRE 2018

SALON DE MODELISME - BOURSE



Gymnase boulevard de la Riollotte

10h - 18h

Restauration sur place

Entrée : 4,00 €
de 10 à 16 ans : 3€
moins de 10 ans : Gratuit



www.facebook.com/Chemin-de-fer-de-la-chapelle



Organisé par le club Chemin de Fer de la Chapelle

en partenariat avec la municipalité de La Chapelle-en-Serval et le Comité des Fêtes

BIBLIO CAPELLOISE A.L.C.

Aire cantilienne



« Les Mots en L'Aire »

Animation 2018 « coups de cœur »

Avec l'association Loisirs Capellois Valérie Rault

SAMEDI 20 OCTOBRE 15 h - Gymnase Salle 2

- Tableaux sur des extraits de conte.
- Initiation Modern jazz et salsa.
- Concours de dessin format A4

Ce concours est ouvert pour 2 catégories : une jusqu'à
10 ans et une autre pour les plus grands.

Sur le thème d'une héroïne ou d'un héros préféré

d'histoire pour enfant, personnage humain ou
fantastique d'un livre, bande dessinée... (par exemple
Dora, Ducobu, Tintin, Asterix, Franklin etc).

Les dessins seront à apporter à la bibliothèque le mercredi
à partir de 15h30, mois de juillet compris, et au plus tard
pour le mercredi 17 octobre. Ils seront ensuite affichés à la
salle du gymnase pour les tirages du concours.

Pour tous renseignements : au forum des associations en
septembre, et à la bibliothèque.

Biblio Capelloise, salle La Roseraie, rue de Paris

Participez nombreux au « Coup de cœur »

A bientôt



Parc Naturel Régional

Autostop organisé

Le dispositif Rezo Pouce arrive en septembre à La Chapelle-en-Serval! Nous n'attendons plus que l'accord des Bâtiments de France pour positionner les panneaux.

C'est le premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France. C'est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique!

Rezo Pouce?

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée, mais flexible sera bientôt possible à La Chapelle-en-Serval, mais aussi sur

une grande partie du territoire du Parc Naturel Régional Oise Pays-de-France.

Plus de mobilité, mais pas seulement

L'idée de Rezo Pouce est avant tout de faciliter les déplacements: les arrêts «sur le Pouce» sont bien visibles en bord de route, et l'attente moyenne n'y est que de 6 minutes. Mais ce n'est pas tout: rejoindre la communauté, c'est aussi contribuer à préserver l'environnement puisque Rezo Pouce limite l'usage de la voiture individuelle en optimisant le taux d'occupation des véhicules. Cerise sur le gâteau, ce dispositif favorise la convivialité et le lien social.

Un dispositif sécurisé

Passagers et/ou conducteurs doivent s'inscrire auprès de la mairie ou sur le site rezopouce.fr. Le dispositif est sécurisé par l'attribution d'une carte d'identifiant et par la possibilité offerte au passager d'envoyer par SMS le numéro d'immatriculation avant toute prise en charge.

Alors, dès septembre n'hésitez pas à vous inscrire et à utiliser ce moyen de déplacement. Parlez-en autour de vous.

Plus nombreux seront les inscrits, plus efficace sera le réseau!



Département de l'Oise

Trois ans d'actions à votre service

Jeudi 7 juin, Corry Neau et Jérôme Bascher ont présenté à la salle des fêtes de La Chapelle-en-Serval leur bilan de mi-mandat au service des 14 communes du canton. Grâce à une gestion enfin maîtrisée du budget départemental, des marges de manœuvre importantes ont permis de reprendre les projets d'investissement dans tout le canton.

Des routes plus sûres et plus belles

Pour des raisons de sécurité, d'abord, et d'embellissement ensuite, un important programme de réfection et d'amélioration du réseau routier a été engagé. La plupart des communes du canton en ont bénéficié. Dans le même temps, deux projets de très grande ampleur ont également bien avancé, dont un qui nous intéresse particulièrement: la déviation, dont le premier coup de pioche sera donné en 2021. L'autre concerne le passage en 2X2 voies de la déviation de Senlis entre le péage de Chamant et le rond-point de la Faisanderie.

Extension du Collège du Servois

Le Conseil Départemental a la responsabilité des investissements dans les collèges. Engagé

en 2018, le chantier d'extension du Collège du Servois permettra, grâce aux presque 8 millions d'euros qui lui seront consacrés, d'offrir aux quelques 433 élèves de l'établissement des conditions d'accueil et de travail beaucoup plus satisfaisantes. La demi-pension, ainsi que les pôles technologiques et de sciences seront notamment agrandis.



Depuis 3 ans, le Conseil Départemental dans notre canton c'est aussi...

Le Conseil Départemental de l'Oise est présent au quotidien: travaux de création ou d'amélioration de l'assainissement collectif, déploiement de la fibre optique à La Chapelle-en-Serval et partout dans le canton, versement de 9 000 000 € pour favoriser l'éducation dans le canton, financement de 172 dossiers de pass'permis dans le canton (600 € versés aux jeunes pour le permis de conduire contre une contribution citoyenne) et délivrance de 3746 Pass'Sports pour favoriser le sport pour tous (15 € de réduction offert sur chaque licence sportive), financement de 56 caméras pour mieux protéger les communes. Enfin, des aides financières ont été versées

pour soutenir tous les principaux projets de construction et de rénovation des bâtiments et équipements publics des 14 communes: écoles, bibliothèques, églises, terrains de sport, aménagements paysagers, pistes cyclables...



Pour contacter vos élus:

Jérôme Bascher
Conseiller départemental
Sénateur de l'Oise
03 44 06 61 19
Jerome.bascher@oise.fr
Facebook Jérôme Bascher

Corry Neau
Conseillère départementale
déléguee, chargée de l'Environnement
Adjointe au maire de Vineuil-Saint-Firmin
Vice-présidente de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne
03 44 06 61 19
corry.neau@oise.fr

Associations

Comité des fêtes

Fête communale

Samedi 26 mai 2018 au soir a eu lieu la fête communale, Place de la Glorie. Nous avons reçu le groupe Virginia Duo Music, assisté à une démonstration de twirling bâton et vers 21 h 30 le DJ Maxime à mis le feu sur des musiques pour tous. Les rythmes endiablés vous ont accompagné jusqu'à une heure du matin. Côté restauration, nous avons innové cette année avec les hamburgers qui ont eu un vif succès. Le Comité des Fêtes vous remercie d'être venu aussi nombreux.

Laly et toute l'équipe du CDF

Bal et Feu d'Artifice

Pour cette année, le 13 juillet 2018 sera pour la soirée entièrement organisée par les comités des fêtes de La Chapelle-en-Serval et d'Orry-la-Ville. La restauration et le bal seront à Orry-la-Ville, place de l'Abbé Clin. Le feu d'artifice sera tiré comme tous les ans sur la pelouse du stade du SIVOM à Orry-la-Ville vers 22 h 30.

Manifestations du 2^e semestre

Le 8 septembre 2018, le comité des fêtes sera présent au forum des associations.

Nous assurerons la restauration pour la brocante du 16 septembre 2018 (Boulevard de la Riolette) en partenariat avec la municipalité.

Salon de la voyance et du bien-être les 13 et 14 octobre 2018 à la salle des fêtes.

Le 31 octobre 2018, la Soirée Halloween en partenariat avec l'ASOC (Association sportive Orry – La Chapelle) à la salle des fêtes.

Le 3 novembre 2018 notre soirée loto à la salle des fêtes.

K'Danses

Une saison se finit et déjà une nouvelle se prépare. Tout au long de cette saison, K'Danses a eu la joie de participer ou de proposer différentes manifestations, des cours, des stages, des soirées, des démonstrations, des animations, des actions caritatives afin de faire découvrir le monde de la danse.



Nos cours vont reprendre à la rentrée sur des rythmes de Salsa, de Bachata, de Kizomba, de Zumba, de Rock, de Cha-cha-cha, de Rumba, de Paso Doble, de Jive, de Samba, de Tango, de Valse lente, de Valse Viennoise, de QuickStep et de Slow Fox. Tous présents dans la joie et la bonne humeur nous serons là pour vous

accueillir, nouveaux ou anciens adhérents.

Suite à de nombreuses demandes de parents, K'Danses mettra en place des cours de Hip Hop pour les enfants à partir de 8 ans chaque lundi en fin d'après-midi.

Nous vous attendons nombreux au forum des associations le 8 septembre 2018 à Orry-la-Ville.

Notre site internet, www.k-danses.com, regroupe toutes les informations utiles: tarifs, horaires, stages, soirées, événements... « Lorsque je danse, je ne cherche à surpasser personne d'autre que moi » Alors, pour le vérifier, n'hésitez plus et venez nous rejoindre... Patricia GALLO, présidente de l'association K'Danses

Association affiliée à la Fédération Française de Danse
www.k-danses.com
 Facebook: Elliott KDanses —
 07 81 87 59 84

Sud Basket Oise



Une saison pleine d'émotion

Le Sud Basket Oise (SBO) a accueilli cette saison 187 adhé-

rents dans les gymnases de La Chapelle-en-Serval, Orry-la-Ville, Plailly et Lamorlaye. Entourés par une équipe de bénévoles dynamiques, de nombreux enfants ont pu découvrir le basket lors de leurs entraînements ou jouer en plateaux organisés dans notre commune, où nous avons accueilli cette année les clubs de Gouvieux, Crépy-en-Valois, Creil, Nogent-sur-Oise et Senlis. Le club comprend des équipes dans toutes les catégories d'âge pour permettre au plus grand nombre d'apprendre, se perfectionner et participer aux matchs en championnat. SBO a enregistré cette saison de très beaux résultats prometteurs. Deux U13 ont participé à la finale du challenge des benjamins à Beauvais en février dernier. Les U15F, minimes filles sont vice-championnes de l'Oise. Deux U11 étaient en finale du Centre de Perfectionnement Poussin à Compiègne en juin dernier. Le club a également été choisi par le Comité Oise pour accueillir le Tournoi 3X3 qualificatif officiel pour l'Open Central de Paris Beauvaisis le mardi 8 mai 2018. SBO était présent lors de nombreuses autres manifestations dans l'Oise: fête du Mini-basket à Nogent avec 394 enfants de 7 à 11 ans de 18 clubs de l'Oise, fête des associations dans le parc de la Mairie à La Chapelle-en-Serval en juin dernier.



Le Sud Basket Oise sera présent au forum des associations le samedi 8 septembre à Orry-la-Ville pour vous accueillir. Vous souhaitez intégrer un club chaleureux et une équipe dynamique? Enfant, adolescent ou adulte, venez nous retrouver pour une saison 2018-2019 pleine d'émotion.

Cyclorrygeois



— Randonnée cyclotourisme à Semur-en-Auxois

Cette année encore le Cyclorrygeois, qui compte de nombreux Capellois parmi ses adhérents a effectué un séjour, randonnée-tourisme d'une semaine, du 24 au 31 mai. La destination fut la Bourgogne et plus précisément Semur-en-Auxois. Cette région très vallonnée, mais non montagnaise et à proximité du canal de

Bourgogne est un site idéal pour que chacun trouve un terrain à sa convenance pour la pratique du vélo. Néanmoins, seuls sept cyclistes dont trois féminines ont participé à tout ou partie de ce séjour. Malgré une semaine très pluvieuse sur le pays, nous avons été épargnés et avons sillonné les routes bourguignonnes sans pluie. La région recèle de nombreux sites touristiques que nous avons plus ou moins visités. Chateauneuf-en-Auxois avec son imposante forteresse, Alise-Sainte-Reine (principalement connue pour avoir été le siège de la bataille d'Alésia) avec sa statue de Vercingétorix, Flavigny et ses célèbres bonbons anisés. Nous avons visité la plus ancienne abbaye cistercienne du monde, l'abbaye de Fontenay, ses bâtiments et jardins. Une sortie plus conséquente de 160 km nous a menés jusqu'à Lormes dans la Nièvre et Vézelay célèbre pour son abbaye, dans l'Yonne. Une ballade plus tranquille en milieu de séjour, nous a permis d'apprécier le calme et la quiétude le long du canal de Bourgogne. Une autre sortie nous a menés au bord du lac des Settons, lac artificiel de 366 hectares, alimenté principalement par les eaux de la Cure, et situé au cœur du parc naturel régional du Morvan dans la Nièvre. Nous avons bien entendu également consacré une visite très intéressante aux célèbres hospices de Beaune, après nous y être rendus à vélo à travers les vignobles de Meursault et Pommard en passant par le château de la Rochepot. Et le dernier jour, nous sommes passés par les villages médiévaux de Montréal et Noyers-sur-Serein.



Au final, un séjour agréable avec 700 km de vélo, dans une région avec de nombreux atouts.

Club des supporters de l'ASOC

— L'ASOC a maintenant son club de supporters

Quel club de football n'a jamais rêvé d'avoir son club de supporters à l'instar de notre fameuse équipe de France de Football, l'ASOC a depuis le 8 juin 2018 Son propre Club de Supporters!

Cette idée un peu folle a été initiée par un groupe de parents de jeunes joueurs de football partis en Italie pour participer à un tournoi international du 27 avril au 1^{er} mai 2018. En Italie, terre de football, les petits Capellois et Orrygeois ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Bien que le succès ne soit pas au rendez-vous, ils ont pu compter sur les parents pour donner de la voix et les encourager. Face à la déception des enfants au vu de leurs résultats, les parents décident alors de faire la

Ola à chaque sortie de terrain pour les gagnants comme les perdants, sans oublier les arbitres! C'est dans cette ambiance et grâce à leur courage que les U11 (catégorie des enfants nés en 2007) ont remporté la coupe du Fair-play. De retour en France, poussés par le président de l'ASOC et les entraîneurs, 10 parents se sont réunis le 8 juin 2018, en présence de 3 membres du Bureau de l'ASOC dont Xavier CANO le président, pour créer le «Club des Supporters de l'ASOC». Cette nouvelle association a pour vocation de suivre et encourager les équipes

de l'ASOC dans les bons comme dans les moins bons moments, de dynamiser et apporter une ambiance chaleureuse dans les stades, de participer ou d'organiser des manifestations pour le club de football, et de faire le lien entre les supporters et les dirigeants de l'ASOC.

Alors si vous souhaitez soutenir une équipe de l'ASOC, pas besoin d'être parents ou d'avoir une licence, le Club des Supporters de l'ASOC vous accueillera dans la bonne humeur et l'esprit sportif.

Renseignements au stade inter-communal du Servois pendant les entraînements ou au **06.29.53.33.05**, Leslie PICARD, Présidente et **06.08.22.84.78**, Loïc ROUILLE, Vice-président Mail: **fanclubasoc60@yahoo.com**

Site internet en création: <https://fanclubasoc.wixsite.com/asoc>



Retour sur...

Soirée APE

— La Chapelle circus



Vendredi 1^{er} juin 2018 dans la salle des fêtes de notre commune, les enfants de 3 à 11 ans inscrits aux APE (activités périéducatives) pour l'année 2017/2018 ont présenté à leurs parents le spectacle de cirque organisé par l'équipe d'animatrices des deux écoles. Pendant 2 heures, pas moins de 130 équilibristes, jongleurs, acrobates, danseurs, dompteurs, gymnastes, magiciens, clowns, mais aussi animaux sauvages ont défilé sur la piste aux étoiles.

250 spectateurs sont venus assister à cet événement. Boissons, gâteaux, cakes, pizzas et autres mets ont été apportés par les familles afin de régaler nos papilles.

Durant les 4 années d'APE, les enfants ont proposé une kermesse, deux carnivals et un

spectacle. Le retour à la semaine des 4 jours signe la fin de ces APE. Ils auront permis de mettre de la gaieté dans nos rues, de réunir les familles, mais surtout d'être fiers de nos enfants.



Un remerciement à l'ensemble des animatrices et ATSEM pour le travail de ces 4 années mené de main de maître par notre directrice Carine Merkamm.

Chorale de l'école

Le 29 juin, la désormais traditionnelle chorale des enfants de l'École élémentaire du Bois de Chênes a rassemblé une foule de parents venus admirer leurs chanteurs d'enfants. Un grand merci à l'équipe enseignante pour cette organisation qui s'est terminée au stand des parents d'élèves ABC pour les rafraîchissements.



Fête des associations



Superbe temps le 3 juin pour assister entre autre aux démonstrations des sapeurs-pompiers, de la capoeira, de judo, de danse...



Pêche aux canards organisée par l'association de parents d'élèves ABC



Jeunesse

Collège du Servois

— Lancement des travaux d'agrandissement et de réhabilitation



Avec les effectifs en augmentation, le Collège du Servois avait besoin de s'agrandir et de se refaire une beauté. Bientôt, un nouveau bâtiment va sortir de terre pour apporter quatre salles de cours supplémentaires — La cantine va aussi faire peau neuve pour pouvoir accueillir 200 places assises au lieu de la centaine actuelle et bénéficier d'une plus grande fonctionnalité interne — De nouveaux sanitaires plus modernes vont remplacer l'existant. Le vendredi 8 juin à 16 h, Mme Lefebvre Nadège, présidente du Conseil Départemental; M. Woerth, député et président de la communauté de communes de l'aire cantilienne; M. Bascher, sénateur de l'Oise; M. Dray, maire de La Chapelle-en-Serval et M. Herry, maire d'Orry-la-Ville, étaient présents pour inaugurer et lancer le démarrage de ce grand chantier qui va s'étaler jusqu'en novembre 2019. Après le mot d'accueil et de bienvenue, M. Collin, principal du collège, a fait visiter l'établissement en expliquant ce qu'allait apporter les différentes transformations.



Tout le monde a pu déguster une petite gourmandise sucrée proposée par l'équipe des agents territoriaux, pendant la présentation audio de l'architecte, maître d'œuvre des travaux. Au nom du collège et de l'ensemble des élèves, je remercie le Conseil Départemental d'avoir ouvert un budget de près de 8 M€ pour redynamiser le collège.

Hervé Collin, principal

Je profite de l'occasion pour confirmer la date de rentrée. Les élèves de 6^e avec leurs parents sont attendus le lundi 3 septembre à 8 h 30 pour prendre ensemble un petit déjeuner offert par les deux associations de parents d'élèves et le collège.

École élémentaire du Bois de Chênes

— Remise des dictionnaires

Le 9 juin dernier, tous les enfants de CM2 de notre École élémentaire du Bois de Chênes étaient invités à la cérémonie de remise des dictionnaires, organisée par la municipalité.

Cette année, chaque enfant s'est vu remettre un dictionnaire encyclopédique de la part du conseil municipal, dédié par le maire Daniel Dray et l'adjointe à l'éducation, la jeunesse et les sports Marion Le Maux.



Madame Vaillant, directrice de l'école, a profité de l'occasion pour offrir aux enfants un recueil de fables de La Fontaine, illustré par l'auteur de BD Joann Sfar, de la part du ministère de l'Éducation nationale. Lancée en juin 2017 dans le cadre d'une vaste mobilisation en faveur du livre et de la lecture, l'opération «un livre pour les vacances» a pour objectif d'encourager la lecture personnelle des élèves de CM2. Les professeurs de français des classes de 6^e pourront s'appuyer sur cette lecture d'été dans leur enseignement dès la rentrée de septembre 2018.





Parmi les invités à cette cérémonie, il y avait aussi les associations de parents d'élèves de primaire et du Collège du Servois. À cette occasion, Mesdames Drevet et Almeida-Gris, de l'association ABC, ont offert un nécessaire de peinture, figurant dans la liste des fournitures d'entrée au collège.

Enfin, monsieur Collin, principal du Collège du Servois, a pu rassurer les parents et enfants pour leur rentrée prochaine ; c'est une véritable étape dans leur parcours scolaire.

Le Parlement des enfants

Nous avons participé au 22^e Parlement des enfants. Nous avons été choisis pour présenter une proposition de loi sur la biodiversité. Notre proposition portait sur

la biodiversité dans les écoles: nous avons proposé de manger des produits issus de l'agriculture biologique à la cantine, d'installer des petits jardins dans les écoles qui seraient équipées d'un compost, d'un récupérateur d'eau, d'un hôtel à insectes, et

de nettoyer les classes avec des produits bio.

Malheureusement, notre proposition de loi n'a pas été retenue. Notre classe a voté pour la proposition de loi visant à lutter contre la pollution lumineuse dans les villes et à protéger les espèces animales présentées par les élèves de l'école primaire Jean-Baptiste Colbert de Maisons-Laffitte. Cette proposition a été le grand vainqueur de ce 22^e Parlement des enfants.

Grâce au Parlement des enfants, nous avons eu la chance de rencontrer Éric Woerth: il nous a expliqué le métier de député et a répondu à toutes nos questions. Nous avons aussi eu le privilège de visiter l'Assemblée nationale le 18 juin 2018.

*Texte écrit par la classe de CM1/CM2
de l'École du Bois de Chênes
de la classe de Mme Milani-Évreux*



Paroles de commerçants

*Sophrologue RNCP
— Praticien en
Hypnose et en
Pleine Conscience*

— Arnaud Partry



Savoir prendre soin de soi :

Tout au long de notre vie, nous sommes tous confrontés à différentes difficultés et nous adoptons des attitudes et comportements différents.

Pas toujours simple de trouver les ressources pour les surmonter et nous avons parfois besoin d'aide pour trouver le moyen d'y faire face.

Cependant, il faut savoir que **tout le monde a en lui les capacités de le faire...**

À l'aide de votre respiration, de la détente qu'elle procure et de

visualisations, vous découvrirez votre corps et vous développerez un regard positif, mais réaliste sur les choses. Vous prendrez alors contact avec la personne que vous êtes : pleine de ressources !

Pourquoi venir me voir ?

Diverses situations peuvent vous amener à me rencontrer :



Ou vous souhaitez vivre plus sereinement, tout simplement.

Pour notre premier contact, savoir décrire précisément ce qui vous amène n'est pas impératif.

Nous échangerons ensemble pour déterminer un objectif précis ainsi que le nombre et la fréquence des séances nécessaires. Je vous proposerai selon les cas de la sophrologie, de la pleine conscience et/ou de l'hypnose.

Je souhaite que vous soyez rapidement autonome dans votre pratique. Ainsi je vous accompagne pour que chaque expérience soit un pas supplémentaire vers votre véritable potentiel.

Vous pourrez alors accéder ces capacités :



Qui suis-je ?

À 49 ans, je suis marié et père de 3 enfants. J'ai 25 ans d'ingénierie en entreprise dont 10 en tant que manager. Je pratique la compétition dans différents sports depuis le collège.

Formé depuis 3 ans, je peux accompagner les particuliers comme les groupes, à mon cabinet ou sur un terrain sportif, en entreprise ou lors de séminaires. N'hésitez surtout pas à me contacter !

Pour plus d'informations :

L'être à soi : letreasoi@gmail.com
Tél. : **06 74 39 55 04**
6 rue du Poirier
60520 La Chapelle-en-Serval
sites.google.com/site/letreasoi



Ours

Directeur de publication Daniel Dray
Rédaction Conseillers municipaux et associations
Mise en page Grégoire Dubourg
Impression Roto Press Graphic,
La Chapelle-en-Serval

Tiré à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC

Vous avez des remarques ou des suggestions à
propos de ce magazine ?

Envoyez-les par courriel à :
magazine@la-chapelle-en-serval.fr

ou par courrier à :
Mairie de La Chapelle-en-Serval
1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Mairie

1200 rue de Paris
60520 LA CHAPELLE-EN-SERVAL
03 44 54 60 29

lundi-vendredi: 10 h - 12 h, 15 h - 18 h
samedi: 10 h - 12 h

Courriel mairie@la-chapelle-en-serval.fr
Site internet la-chapelle-en-serval.fr
Facebook LaChapelleEnServal
Twitter ChapelleServal

Abonnement par courriel

Recevez « Les Nouvelles en Serval » par courriel
dès leur sortie. Inscrivez-vous en envoyant un
email à magazine@la-chapelle-en-serval.fr.